

Présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, , DEVOILLE Véronique, FARRON Marie-Claude, GERARD Pierrette, GREGY Pascal, LAPOIRIE André, LAVE Michel, LAVEZ Francis, MARCOT Véronique, MICHEL Dominique, PARMENTIER Maryline, PETITJEAN Sylvie, PIERREL Christian, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, VANÇON Nicolas

Excusés: CLAUDEL Jean-Marie a donné procuration à LAPOIRIE ANDRE, WYKA Pierre a donné procuration à ROBERT Daniel,

PERNOT Stéphane, VIRY Claude

Monsieur VANÇON Nicolas a été élu secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 5 juillet est approuvé.

## **DELIBERATIONS**

### **Aliénations - Vente de terrains de la zone artisanale**

Mme le Maire lit le courrier du service des domaines sollicité par délibération du 5 juillet 2011 concernant la vente de parcelles de la zone artisanale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer tous les actes relatifs à la vente avec Maître Maire et M et Mme Lusier pour, respectivement, le lot 3 d'une contenance de 1 200 m<sup>2</sup> pour une valeur de 14 400 € HT et la parcelle BV448p d'une contenance de 1 130 m<sup>2</sup> pour une valeur de 11 300 € HT conformément à l'avis du service des domaines.

### **Marchés publics – Groupement de commande**

Vu le projet de requalification de la rue Haute comportant des travaux d'eau potable et de voirie incombant à la commune de Xertigny et des travaux d'assainissement incombant à la C2VRM,

Considérant l'intérêt technique et économique à faire réaliser ces travaux par une même entreprise, il est proposé de créer un groupement de commande à marchés séparés entre la C2VRM et la commune de Xertigny pour la réalisation des travaux.

Mme le Maire précise que le montant global des travaux est estimé à 45 500 € HT avec une part de 30 000 € HT pour la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la création du groupement de commande tel qu'indiqué ci-dessus et les conditions énoncées dans ladite convention et décide que la commune de Xertigny sera coordinateur du groupement de commande.

### **Location – Concession d'occupation abri-bus**

Mme le Maire expose que l'abri-bus du Roulier est situé en forêt communale de La Chapelle aux Bois et une concession doit être établie pour régulariser la situation.

Considérant qu'aux termes du projet de convention de concession, la commune de Xertigny est autorisée à bénéficier, à titre gratuit, d'une concession d'occupation de terrain avec l'installation d'un abribus démontable en forêt communale de la Chapelle-aux-Bois, parcelle forestière 3, cadastrée AH n°16, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les termes de la convention et Précise que les frais d'établissement dû à l'ONF seront de 90 € HT.

### **Personnel titulaire – Transformation d'emploi**

Mme le Maire expose qu'un agent travaillant dans les écoles souhaite diminuer son temps de travail afin de ne plus faire de ménage en raison d'un problème de dos. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de modifier le tableau des emplois, avec la fermeture d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 30/35° et l'ouverture d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 24/35°.

### **Autres – Remboursement de frais**

Mme le Maire explique que M. René Alexandre, Adjoint, a acheté des affaires sportives pour le compte de la mairie à Décathlon pour un montant de 14 €. La nouvelle politique de cette enseigne étant de ne plus faire de paiement par virement pour les achats en dessous de 80 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de rembourser à M. Alexandre la somme de 14 €.

### **Autres contrats – Rapport annuel du délégataire du service d'eau**

Considérant le rapport produit par Véolia, le délégataire du service de distribution d'eau potable de la commune et l'analyse de la DDT concernant le suivi de l'affermage, le Conseil Municipal, lecture entendue du document, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

## Achat de terrains - Avis du Conseil

Mme le Maire expose aux membres du Conseil de la volonté d'acquérir les parcelles BT 86 et 172 d'une contenance de 417 m<sup>2</sup> pour la première et 1 590 m<sup>2</sup> pour la seconde appartenant aux Tréfileries de Conflandey. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir pour 500 € les parcelles BT 86 et 172 et précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

## INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

### Information sur les organismes intercommunaux

- Syndicat Mixte d'Electricité de la Plaine des Vosges : une étude destinée à proposer des solutions pour réaliser des économies concernant l'éclairage public sur Xertigny et à fixer un calendrier pluri annuel de remplacement des lampes à mercure est en cours de réalisation par le Syndicat.
- Pays d'Epinal : les contes de l'insolite et les visites nocturnes de cet été ont rassemblé beaucoup de spectateurs et visiteurs et les 2 prochains dîners insolites de novembre sont complets. Le Pays organise la caravane de la santé, qui sera sur Xertigny le 10 septembre
- C2VRM :
  - le cabinet qui réalise les diagnostics accessibilité a fait le tour des bâtiments communaux et doit faire une restitution devant le Conseil municipal
  - la crèche de Dinozé a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre
  - le Relais d'Assistants Maternelles a démarré le 6 septembre
  - concernant l'assainissement non collectif, tous les propriétaires ayant eu une note de 10 suite au contrôle du SDANC sont conviés à une réunion d'information sur les aides possibles le 22 septembre à 20h à la salle polyvalente.
- SICPV : un compromis de vente de la base de loisirs de La Chapelle doit être signé lundi 12 septembre.

### Information sur les délégations au Maire

#### Marchés :

- **Informatique école primaire** : la salle informatique a été entièrement rééquipée, il y a 11 postes pour un montant de 7982.59 € TTC et l'installation a été faite par FRO pour 1 196.00 € TTC.
- **Bâtiments techniques** : remise des offres le vendredi 9 à 17h
- **Escaliers Eglise** : la commande a été passée à l'entreprise Vuillemand pour un montant de 4 916.04 € TTC. Les travaux ont démarré
- **Illuminations Noël** : la société Blachère a été retenue pour 12 775.67 € TTC
- **Vieux Car scolaire** : il a été vendu 1000 € à un particulier

#### Travaux :

- **Ecole maternelle du centre** : les travaux de toiture sont quasiment terminés. Il reste encore le volet roulant du dôme à mettre en place
- **Ecole maternelle d'Amerey** : la rentrée a été possible sans souci mais il reste tout de même encore 2 semaines de travaux environ
- **Eau tranche 3** : la réparation de la bache du réservoir Mangin sera effectuée ce mois-ci
- **Pont de la Rochère** : les travaux devraient commencer le 19 septembre
- **Amendements calco-magnésiens** : la 2<sup>ème</sup> tranche sera réalisée dans la semaine 37. La circulation ne sera gênée qu'à la grande tranchée.

#### Divers :

- Eolien : une association contre l'installation des éoliennes en forêt communale sollicite un rendez-vous

#### Agenda :

- Journées Européennes du Patrimoine : le samedi 17 et le dimanche 18 : visite en journée et nocturnes du Château des Brasseurs et exposition des Seniors du Priolet sur les Tréfileries Cadet
- Rallye de l'ASAC Vosgien : le samedi 17 septembre dans les hauts
- Forum des Associations, Bourse aux équipements sportifs et Vide-grenier du Collège : samedi 24 septembre

Fait à Xertigny, le 14 septembre 2011

Le Maire,  
Véronique MARCOT